

La Villa Maria



*L'architecture et l'histoire d'une
maison bourgeoise richement
ornementée.*

Nathan Guigand



Très belle demeure située au cœur de l'ensemble scolaire Saint Félix – La Salle, cette villa se distingue des bâtiments qui l'entoure. La Villa Maria - telle est son nom - s'impose par ses fondations apparentes en granit et resplendit par sa très belle façade en tuffeau blanc.

A travers cet historique, vous allez remonter son histoire.

Vous pourrez également découvrir les nombreux ornements sculptés sur cette demeure, jusqu'au moindre détail invisible au premier coup d'œil.

Sans tarder, je vous laisse parcourir l'historique d'une demeure passionnante.

Sommaire :

I.	De la construction à la vente :	3
II.	L'architecture de la Villa-Maria :	7
III.	L'ornementation à l'extérieur :	9
IV.	La configuration des pièces en 1949 :	19
V.	L'ornementation à l'intérieur :	22
VI.	La Villa – Maria dans son parc :	28
VII.	Les dépendances ou communs :	35
VIII.	Les piliers des entrées :	38
IX.	Annexes :	39
	L'école normale Villa – Maria :	39
	L'école primaire Villa – Maria :	42
	Le pensionnat Saint Félix de la Congrégation Saint Gildas :	43
	L'essor de St Félix	48
	La vie d'Elisa PRIET :	50
	Délibérations du département sur la Villa – Maria :	52
X.	Remerciements :	55





I. De la construction à la vente :

Sa date de construction précise reste à ce jour inconnue... Même son siècle est incertain. Cependant, il est fort probable que sa construction se soit déroulée à la fin du XVIII^{ème} siècle ou au début du XIX^{ème}. Ensuite, la Villa Maria a vécu plusieurs remaniements conséquents.

Le bâtiment présent au XVIII^{ème} n'avait, pour apparence, pratiquement aucun ornement externe. Il s'agissait certainement d'une belle maison de campagne nantaise, en parement de tuffeau. La famille PRIET en es propriétaire et l'a très probablement fait bâtir.

En 1831, une école sera bâtie sur la partie ouest de la propriété.

Vers 1850 un remaniement du château sera effectué. Les ornements visibles à ce jour sont très certainement de cette période.

En 1854, le pensionnat Saint Félix de la Congrégation Saint-Gildas s'installera sur la partie ouest du domaine. (Voir l'historique et les photographies en annexe).

En 1861, l'ouvrage de gravures intitulé « Quinze jours de traversée en Amérique » réalisé par une certaine Aglaé Thébault est produit au sein de l'Ecole. Sur la première page de cet ouvrage on retrouve un diplôme provenant du « Pensionnat de M^{lle} E. PRIET ». Il s'agit d'Élisa PRIET*, qui semble être directrice de l'école et propriétaire de la Villa.

*Un ouvrage a été réalisé à son décès en 1875, celui-ci est annexé à cet historique.



En 1868, le propriétaire de cette villa sera Milo PRIET.





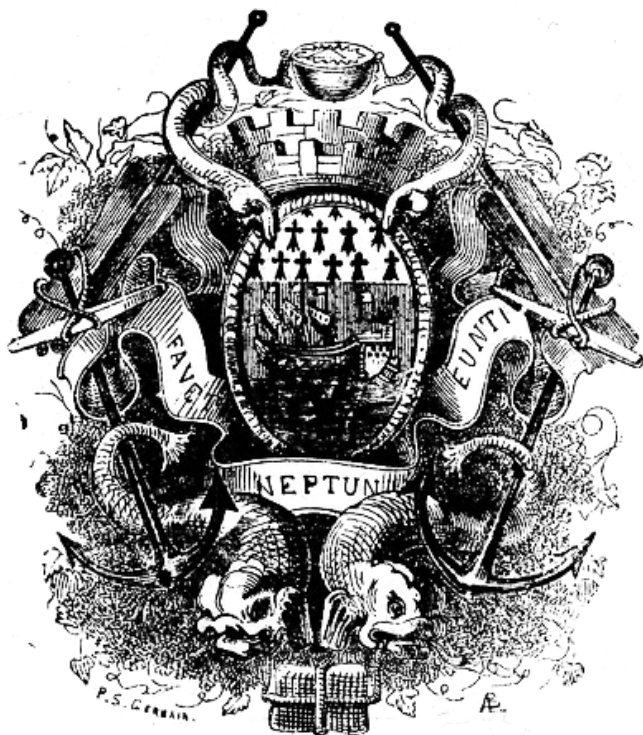
Une convention est mise en place en 1883 entre M.BOUVIER, propriétaire de la Villa-Maria (école et château par rachat vers 1875) et le département qui souhaite y installer une école d'institutrices. Cette convention prévoit certainement le morcellement de la propriété, qui permet ainsi l'achat de l'école par le département. La partie privée comportant le château restera propriété de M.BOUVIER. Lors de la création de cette convention, une description du domaine est réalisée :

« Par suite de la convention conclue entre le département et M. Bouvier, propriétaire de la Villa-Maria, route de Rennes, à Nantes, l'école normale d'institutrices doit être installée dans cette propriété. L'emplacement est bien choisi ; c'est un vaste domaine s'étendant sur un plateau bien aéré, planté de beaux arbres, pourvu d'un vaste jardin potager ; on y accède par une avenue ouvrant sur la route de Rennes ; il est assez près de la ville pour bénéficier de toutes les facilités d'approvisionnement ; la surveillance et la direction administratives, pourront s'y exercer avec la sollicitude que réclame une telle institution ; et les familles des élèves, pour lesquelles Nantes est un centre où les appellent leurs affaires et où les conduisent tant de voies de communication, apprécieront certainement les bienfaits d'une telle résidence, car elle leur rendra beaucoup plus faciles qu'elles ne l'étaient à Campbon, les relations avec leurs enfants ; et ce contact avec leurs parents, avec leur mère, est un avantage moral que l'on doit s'estimer heureux d'avoir pu procurer à nos futures institutrices. [...] »

La suite est annexée à cet ouvrage.

Sur le site de l'Ecole primaire Villa-Maria, se trouvent deux beaux bâtiments. Un des bâtiments est dans le style du château (voir en annexe), et l'autre de 1884 est en brique alternée avec du tuffeau, ce bâtiment est une dépendance de l'Ecole Normale.

La famille BOUVIER, désormais propriétaire de la Villa depuis 1875, sera membre de la Société Nantaise d'Horticulture.



Devise de Nantes depuis 1816 reprise par la S.N.H :

« Favet Netptunus Eunti »

« Que Neptune favorise le voyageur »





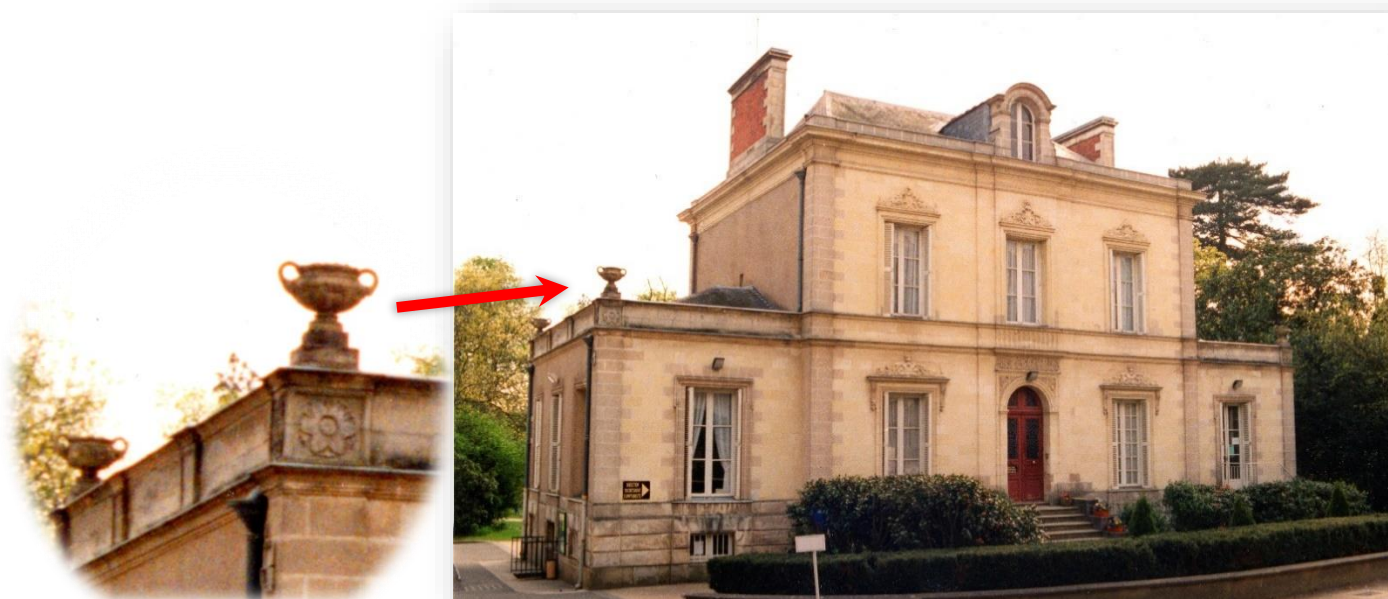
La prospérité s'y installera et deux pavillons symétriques seront construits de part et d'autre du bâtiment. L'intérieur de cette demeure sera également modifié, notamment par l'ajout de carreaux de ciment dans le vestibule d'entrée ou par la création d'ouvertures entre la partie ancienne et la partie dernièrement construite.

Ces deux pavillons respecteront l'aspect du château donné précédemment par les PRIET. Cependant, pour des raisons financières, l'ornementation y sera moindre.



Les fenêtres et volets (persiennes en bois) seront intégralement remplacés à cette période dans le but certain d'unifier la façade.

Ces deux pavillons seront surmontés, aux quatre angles, par des **cassolettes à anses** (référence à l'architecture Italienne) :





En 1949, la propriétaire est Mme GEFRIAUD. Celle-ci décida de mettre en vente la Villa Maria. La Congrégation St Gildas, alors propriétaire du pensionnat Saint-Félix décide d'acquérir cette propriété. C'est une occasion en or !*

« Cet achat était bien lourd pour la Congrégation, surtout en même temps que les constructions ; mais elle jugea qu'on ne pouvait laisser passer cette occasion. L'achat fut décidé.

Pour trouver l'argent nécessaire une Société dite Dumortier Beaulieu qui avait acquis près du pensionnat Notre-Dame de Toutes-Aides le terrain et les bâtiments d'une chocolaterie, vendit une partie de cet immeuble et réalisa l'achat de la propriété GEFRIAUD au nom de la Congrégation. L'acte sous seing privé fut signé le **23 novembre 1949** et l'acte définitif le **6 septembre 1950**. Cette propriété contenait 1 hectare 84 centiares, une maison d'habitation de 16 pièces, un sous-sol, un grenier et quelques autres constructions qui en constituent les dépendances. »

* Extrait des archives de la Congrégation Saint-Gildas.

La Villa nécessite cependant quelques travaux de rénovation qui ne peuvent être pris en charge par la Congrégation. Elle sera donc utilisée à partir de 1954, le temps d'y effectuer les travaux d'adaptation du bâtiment. C'est à ce moment précis que les grandes pièces de réception seront cloisonnées pour accueillir des salles de classe et des bureaux. L'agencement se compose comme il suit :

- **Au sous-sol** : Côté ouest : salle de cours, l'Oratoire

Côté est : La cantine

- **Au rez-de-chaussée** : Des salles de classe, le bureau de la directrice, les services administratifs.

- **Au 1^{er} étage** : Des chambres pour les sœurs puis des salles de réunion à partir des années 1980.

- **Au dernier étage** : Des chambres de sœurs ainsi que des archives.



Une sœur de la
Congrégation servant le
souper à des enfants dans
les caves du Château.

Un ravalement de la façade sera réalisé courant de l'été 2004.





II. L'architecture de la Villa-Maria :

Nous allons désormais aborder l'architecture extérieure de cette Villa.

Trois tranches de remaniements en composent aujourd'hui l'aspect :

- La première est la construction. Se trouve alors une belle maison parementée de tuffeau et de style flamboyant. Celle-ci date alors de la fin du XVIII^{ème} siècle ou du début du XIX^{ème}.

(Cette vue est l'aspect probable de la Villa au début du XIX^{ème} siècle).



L'ornementation majeure de style néogothique sera réalisée vers la moitié du XIX^{ème} siècle. Les entourages des fenêtres seront repris et surmontés de bas-reliefs faisant office de fronton. Des animaux fantaisistes seront ensuite plaqués au-dessus des portes cintrées. (Ces ornements sont étudiés dans la partie suivante.)

Les deux pavillons datent, quant à eux, de la fin du XIX^{ème} siècle. Il est aisé de déterminer que la construction de ces parties soit ultérieure au corps de logis principal par l'épaisseur des murs (50 cm pour le corps principal et 34 cm pour les pavillons).

Les toitures sont « cachées » par des maçonneries montantes. De près, on n'aperçoit pas la toiture et l'on peut imaginer la présence d'une terrasse. Cela fait référence à l'architecture italienne. La toiture du corps de logis principal devait, autrefois, être surmontée d'épis de faitages et d'une frise en zinc. La toiture des pavillons, étant plus récente, est également en ardoise naturelle à faible pente et surmontée de plaques de zinc (utilisées pour les toits à très faible pente, comme la couverture des immeubles haussmanniens par exemple).





Voici une représentation probable de la toiture :



En 1942, une photo prise par la Congrégation dans leur propriété expose la Villa en arrière-plan. On remarque alors deux épis de faitage en zinc mais pas de frise :



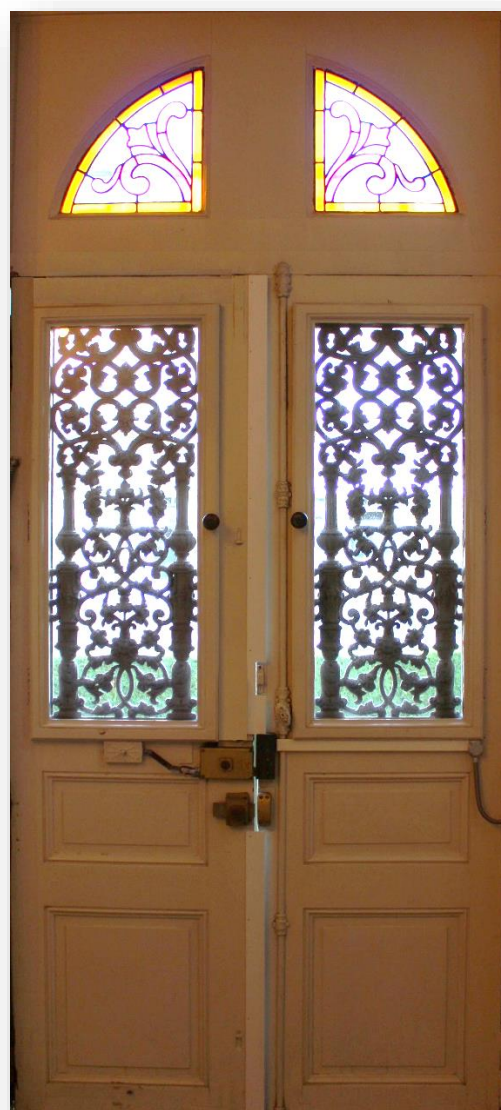


III. L'ornementation à l'extérieur :

Cette Villa richement ornementée mérite que l'on y porte attention. Beaucoup de détails ne se voient pas au premier coup d'œil. Pour observer de tels éléments, il est préférable d'avoir un peu de temps libre.

Nous allons débiter par le côté Nord.

L'entrée de la Villa-Maria est particulièrement remarquable. La porte date du XIX^{ème} siècle, celle-ci comporte deux grilles en fer forgé ainsi qu'une imposte cintrée avec des vitraux.





Sur ces deux grilles en fer forgé présentes sur chaque porte, on retrouve des motifs en rapport avec la nature (plantes, fleurs), des têtes animales ainsi que des éléments architecturaux. Parmi ces décors, on peut notamment citer : des grappes de raisin, des tulipes, des bourgeons, des têtes de tigre, des colonnes ioniques...



L'entourage du ceintrage de la porte est minutieusement sculpté. Dans un état de conservation remarquable, on observe différents personnages liés à des fleurs ou à des tiges de fleurs.





Voici une vue agrandie d'un animal représenté sur le cintrage :



Le corps de l'animal semble être celui d'un puma ou bien d'un lion. Il comporte des ailes de grande taille. Son visage a des yeux très précis, le travail de sculpture est colossal ! La queue de l'animal se mélange à plusieurs branches de fleurs.

Il est orienté vers le centre de la porte mais sa tête est retournée, il regarde le côté opposé. Il serait intéressant de savoir ce que représente cet animal, peut-être a-t-il une signification particulière ?

Dans le cas d'un puma, le pouvoir mythique qui lui est attribué est la sagesse, l'intelligence et la patience.

Le cintrage est surmonté d'une frise florale :





Le château étant surélevé par un sous-sol/entresol, le rez-de-chaussée se retrouve également surélevé. Ce type de configuration offre de nombreux avantages parmi lesquelles on peut citer le gain de luminosité, la réduction d'une potentielle remontée d'humidité par capillarité, la création de fenêtres pour le sous-sol...

Pour accéder au rez-de-chaussée il faut par conséquent emprunter le perron. On en trouve deux à la Villa Maria. Un pour la porte d'entrée et l'autre permettant l'accès au parc (sud) depuis le salon de réception.

Ces perrons sont réalisés en granit, de même que les soubassements du château.



Sur ces perrons, on observe la présence de grattoirs permettant de nettoyer les bottes avant d'entrer à l'intérieur. Les grattoirs de la Villa Maria ne sont pas communs.

Ils représentent un animal fictif agrémenté de feuillage. Cet animal soutient le grattoir :





Cet autre grattoir est disposé auprès de l'escalier descendant aux caves du château :

Ils sont semblables aux animaux représentés sur le cintrage des portes d'entrée et d'accès au parc.

A droite, un puma qui semble correspondre aux animaux présents sur le grattoir.



Les encadrements des fenêtres du rez-de-chaussée sont richement travaillés.

Chaque encadrement (sud et nord) est réalisé en tuffeau, l'entourage présente des moulures orientées vers la fenêtre.

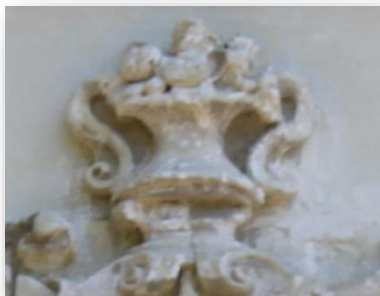


Au-dessus de cet entourage, se trouvent des frontons sculptés :





Ces frontons rappellent encore une fois les plantes et les fleurs. Malheureusement, ceux-ci recevant les projections d'eau de pluie sont considérablement endommagés. On arrive cependant à remarquer divers éléments comme cette coupe pleine de fruits, représentant l'abondance :



Quelques traces de feuillage :



Ces frontons sont soutenus par une corniche elle-même soutenue par deux empattements :





Les encadrements de fenêtre du 1^{er} étage sont, eux aussi, remarquables.

Étant placés à l'étage, donc plus proche de la corniche, ils sont davantage protégés des projections d'eau de pluie. Leur état de conservation est donc meilleur et l'on arrive à déterminer plus d'éléments. Ayant été nettoyés en 2004 voire rescellés mais non restaurés, ils sont tout de même partiellement endommagés.

Les moulures sont identiques. Cependant, les corniches sont moins larges et moins hautes et ne nécessitent donc pas d'empâtements.





Les frontons des encadrements du côté sud sont différents :



La différence la plus visible est la fleur surmontée de deux feuilles se situant au centre des frontons sud. Sur les frontons nord, on retrouve un emblème surmonté d'une coupe à fruit.

Les deux pavillons qui étaient autrefois agrémentés de cassolettes comportent des fleurs sculptées de grande taille. Ces sculptures sont présentes en double à chaque angle externe :



Celles-ci sont relativement bien conservées. Cela est très certainement dû à leur âge. En effet, ces deux pavillons auraient été construits à la fin du XIX^{ème} siècle voire au début du XX^{ème}. Les sculptures de ceux-ci reprennent celles du château, mais sont plus récentes et donc moins abîmées. De plus, en observant avec attention la pierre, on remarque une différence de porosité avec les autres du bâti plus ancien.





Peut-être s'agirait-il du **calcaire à Astéries** (pierre de Bordeaux) ? L'hypothèse pourrait être vérifiée en effectuant une analyse de la pierre. De plus, le calcaire à Astéries, bien que très semblable au tuffeau, offre généralement une meilleure résistance dans le temps.

Une chose reste certaine, c'est que les deux pavillons comportent du tuffeau en placage mais les sculptures ne sont pas de cette même pierre. En analysant visuellement le corps central du château avec les raccords des pavillons, on s'aperçoit effectivement que les pierres sont différentes (couleur, porosité).

Voici la différenciation visuelle des pierres :



Gauche : tuffeau

Droite : probable calcaire à astéries

Les **corniches** de la Villa – Maria sont très larges. La fonction première de celles-ci est d'élargir la couverture du bâtiment afin de limiter les coulées de pluie qui saliraient et endommageraient la façade. Elles se composent de plusieurs pierres taillées mise bout à bout. Les joints sont à la chaux et pour éviter les coulées vertes ainsi que la dégradation des pierres par infiltration d'eau, un rebord en zinc est présent sur chacune des corniches larges.

De plus, les corniches offrent un bel aspect global au château. On retrouve plusieurs bandeaux de corniches sur les façades. Ces bandeaux permettent de créer un relief sur les grands murs en tuffeau parfaitement lisse.



Les angles de celles-ci sont ressortant :



Un ravalement de façade aurait probablement eu lieu dans les années 1940, avant la vente à la Congrégation car on remarque la présence de modillons sous les corniches :





Les lucarnes présentent sur le toit créées des ouvertures pour l'étage du personnel.

Également en tuffeau, elles reposent sur le mur et sont maintenues en partie par la charpente.



Lucarne nord (entrée)



Lucarne sud (parc)

Les cheminées sont en briques accompagnées de chainages d'angle en tuffeau et surmontées de tuffeau avec la présence d'une corniche :



La Villa – Maria possède deux souches de cheminées. Dans chacune des souches, se trouvent plusieurs conduits respectifs (six conduits par souche pour six cheminées éventuelles).

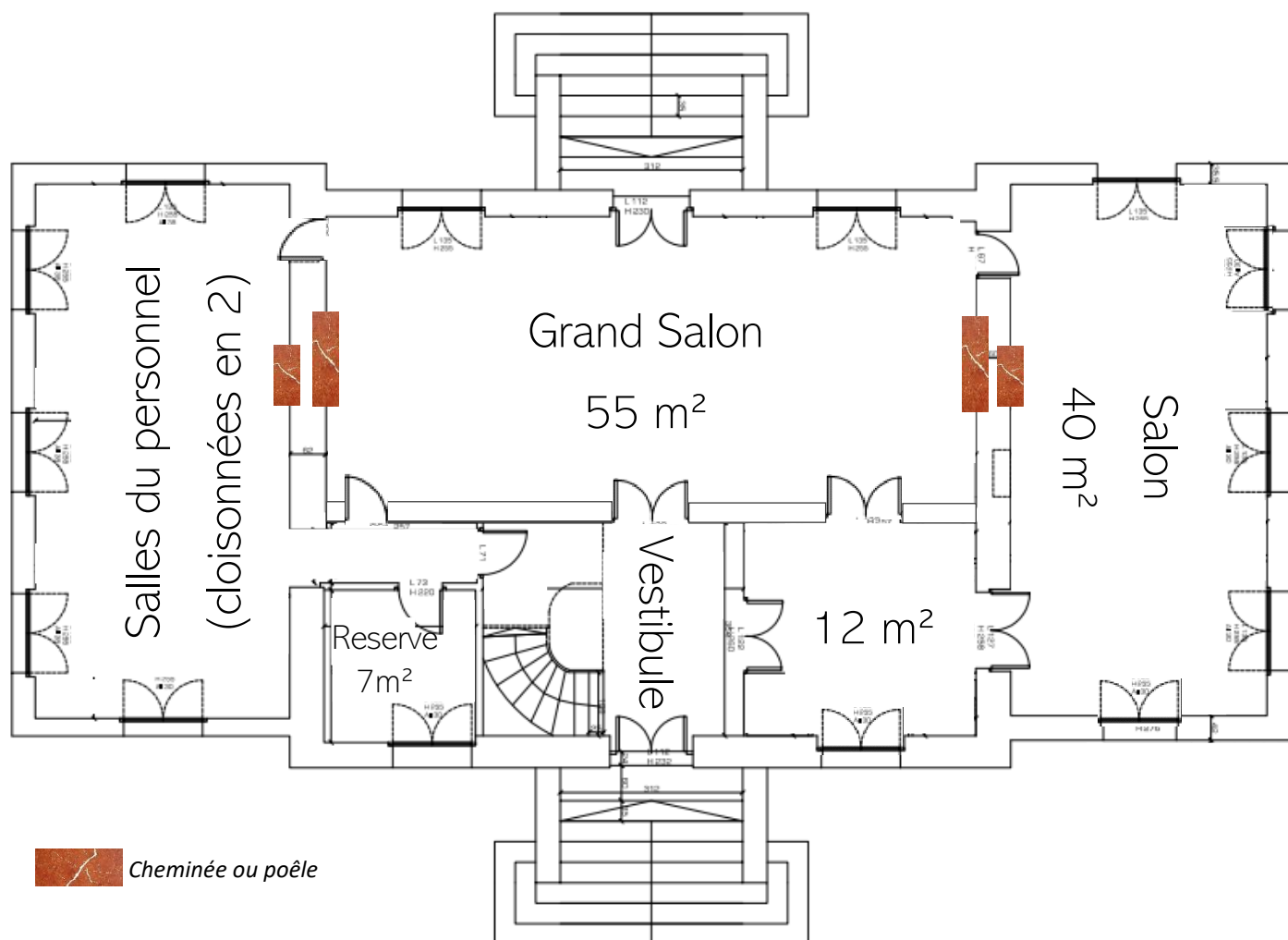




IV. La configuration des pièces en 1949 :

Afin de restituer virtuellement la configuration des pièces telle qu'elle pouvait l'être en 1949 (au moment de la vente), il est nécessaire d'observer attentivement les plans actuels et de déterminer les cloisons rajoutées plus récemment. Cette ancienne configuration devait être identique à la fin du XIX^{ème} siècle.

Le rez-de-chaussée :



L'entrée est traversante et offre une vue directe sur le parc. Les portes sont vitrées.

Le grand salon est la pièce de réception.

Le salon est la salle à manger, boudoir...

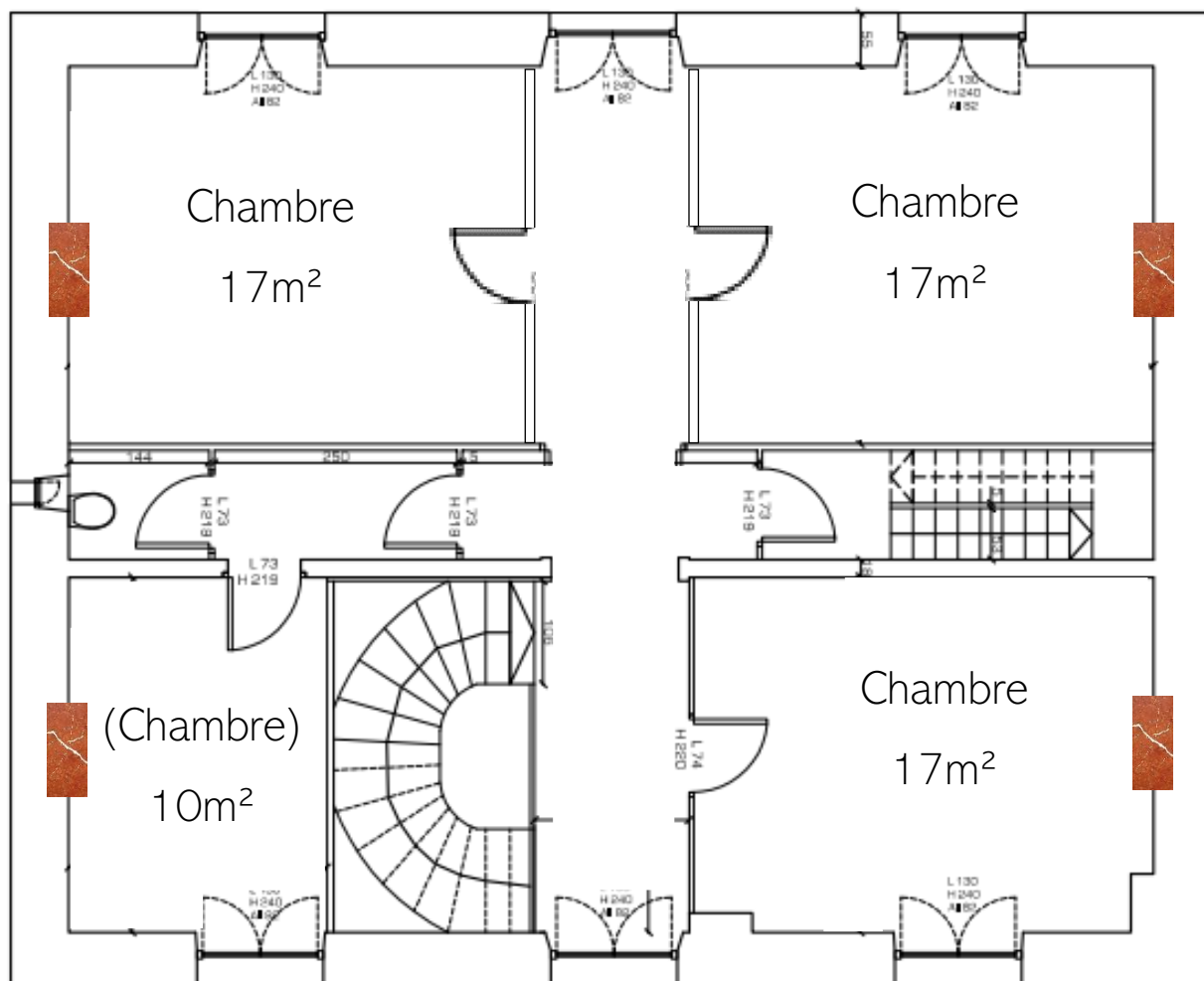
Le vestibule est l'espace d'accueil. On retrouve l'escalier de maître au sein de ce vestibule.

*Les espaces réservés au personnel peuvent contenir des réserves, des salles à manger, ...
Un escalier de service devait certainement descendre dans les caves où se trouvaient les cuisines.*





Le 1^{er} étage :



Les chambres sont celles des maîtres. Des boiseries en soubassement de fenêtres sont présentes dans ces chambres.

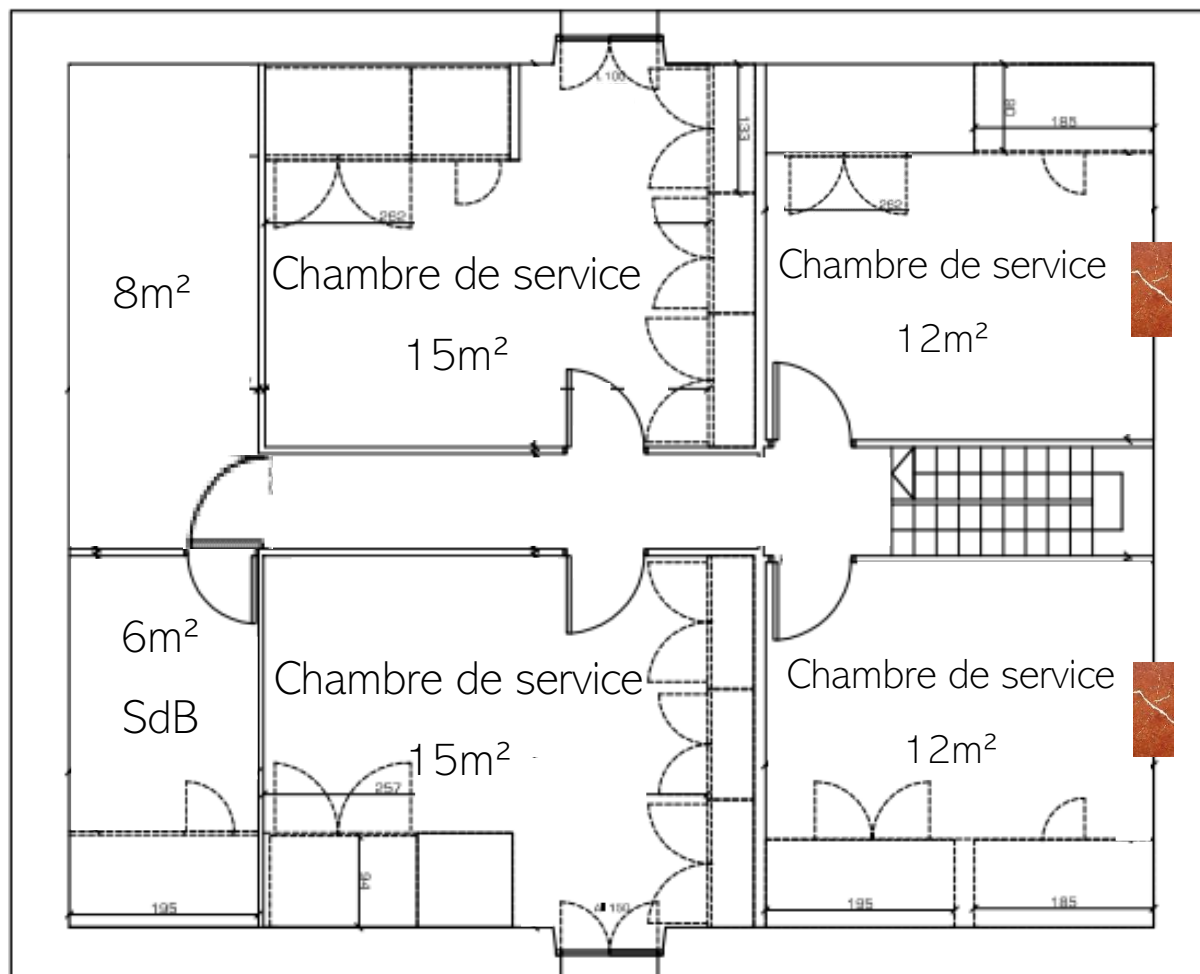
La plus petite chambre de 10m² est une chambre d'enfant.

Le couloir central offre une vue traversante nord – sud, de même qu'au rez-de-chaussée.





Le 2nd étage :



Le second et dernier étage habitable est celui des logements du personnel. Un plancher surélevé du premier sera rajouté à la fin du XIX^{ème} afin de réduire le bruit de pas entendu à l'étage inférieur.

Les chambres font entre 11 et 15 m². Elles comportent toutes des placards qui peuvent être pour combler les pertes dues à la toiture. D'autres sont très spacieux et sont intégrés dans la cloison.

Les chambres de 15m² avec de grands placards sont celles du personnel régulier, qui y habite à l'année.

Les pièces de 8m² et 6m² sont des espaces communs au personnel (salle d'eau).

La salle de bain fut installée vers 1910. Cela est confirmé par la datation du radiateur présent dans cette pièce ainsi que par la baignoire en fonte.

L'escalier qui accède à cet étage n'est pas large (55cm) et ne permet pas à deux personnes le croisement. Beaucoup de personnes ont emprunté ce petit escalier, à voir par l'usure nette des marches.

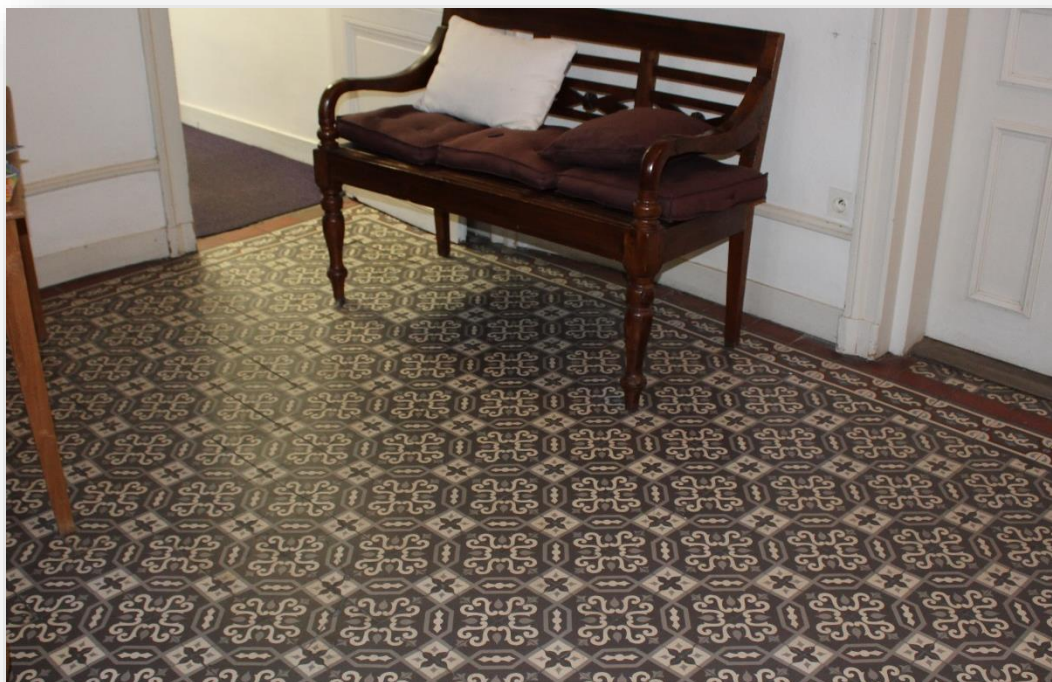




V. L'ornementation à l'intérieur :

Malgré les diverses transformations qu'a connu la Villa – Maria depuis 1949, on retrouve de beaux éléments anciens.

Au rez-de-chaussée, se trouve, dans le vestibule, de magnifiques carreaux de ciments datant de la fin du XIX^{ème} siècle :

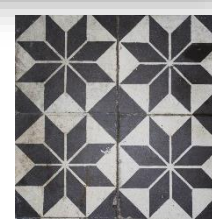


Ces carreaux sont inspirés d'Italie et viennent certainement d'Italie. Ils étaient peints à la main.

Les motifs de ceux-ci reprennent l'aspect général extérieur du château :

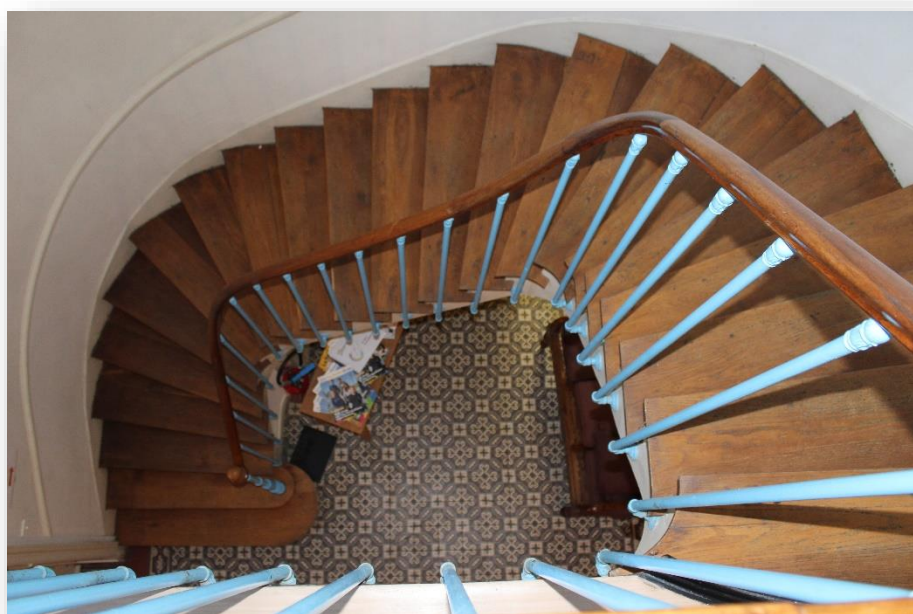
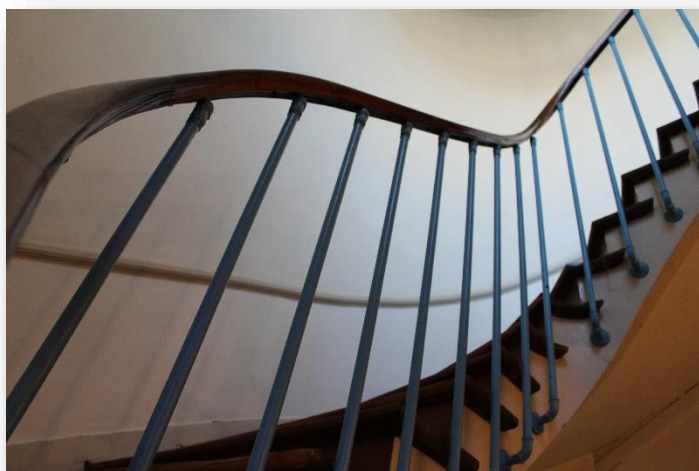


Les carreaux de ciment situés dans les caves :





L'escalier de maître se situe dans le vestibule. Il est en bois accompagné de balustres en fer travaillé. Sa main courante est en bois verni. Les marches sont en chêne et le nez de marche est arrondi.



La couleur bleue est vraisemblablement celle peinte à la fin du XIX^{me}. Les carreaux de ciments reprennent également ces tons bleus. De plus, la porte d'entrée a, durant très longtemps, été rouge (les carreaux comportent aussi des tons rouges identiques). On ne retrouve pas d'autres couleurs sous la peinture bleue des balustres.





Le vestibule dispose d'un plafond en plâtre richement travaillé.

La frise alterne entre des croix et des fleurs :



Le centre de la pièce était autrefois muni d'un lustre. Le plafonnier est la pièce de plâtre sculpté au centre du plafond. Le crochet ressortant servait à fixer le lustre.



Encore une fois, on retrouve des décorations florales.

Le plafond du vestibule se situant au premier étage comporte également des moulures (corniches d'angle) ainsi qu'un plafonnier en son centre :





Les cheminées de la Villa-Maria étaient en marbre. Celles-ci ont très certainement été retirées dans les années 1950 par la Congrégation afin de revendre le marbre permettant le financement des travaux et le cloisonnement.

Leur emplacement au rez-de-chaussée reste déterminable par observation en sous-sol. Le dessous des cheminées étant composé de plâtre et de brique. Quant à l'étage, il suffit d'observer les murs et des traces ressortent. De plus, les plinthes ont très nettement été refermées par d'autres à l'identique (issues de déconstruction de cloison).

Les fenêtres de la fin du XIX^{ème} restent dans le style du château. Elles sont en chêne, avec des renforts en fer aux quatre angles. Leur hauteur au rez-de-chaussée est de 2,7m pour 1,3m de largeur. Au 1^{er} étage, 2,4 m de hauteur pour 1,3m de largeur.



Les crémones reprennent elles aussi le style du château. On y observe des décors floraux (la poignée est en bronze) :



Les boiseries sont présentes en soubassement et en entourage des fenêtres. On en retrouve en soubassement dans les salons, et en entourage complet des fenêtres dans les chambres :

La présence de boiseries aux soubassements des fenêtres n'est pas seulement dans un objectif décoratif. Les murs étant plus fins, l'isolation thermique est par conséquent moindre. Les boiseries sont alors un très bon isolant naturel et durable.





Les portes intérieures sont en quatre parties pour celles du rez-de-chaussée et en trois parties pour celles des étages. Les bords des portes sont plus épais et le centre plus fin. Pour joindre les deux, des moulures sont utilisées. Le centre des parties contient une plaque ajoutée dans le but de créer davantage de reliefs.



Les radiateurs en fonte ont été installés au début du XX^{ème} et d'autres dans les années 1940. Un radiateur retient cependant l'attention et mérite d'être présenté :

Celui-ci est du début du XX^{ème}, sa particularité est qu'il comporte un chauffe-plat dans lequel on y mettait les plats afin que la chaleur soit conservée. On pouvait également y mettre des assiettes pour qu'elles soient chaudes. La fonte était autrefois utilisée pour les radiateurs. Comportant une forte inertie, les coûts du chauffage sont moindres qu'une cheminée et permettent la centralisation. De plus, ces radiateurs étaient robustes (certains ont dépassés leurs 120 ans et sont toujours en service), ils offrent également un bel aspect.

C'est un modèle qui date précisément de 1910, distribué par la CNR « Compagnie National des Radiateurs » comportant 9 éléments avec un four à deux portes. Sur chaque porte, un trèfle à quatre feuilles est orné au centre. Ce trèfle est le logo de la marque Idéal.

Actuellement stocké dans les caves certainement depuis 1950, il mériterait de reprendre du service...

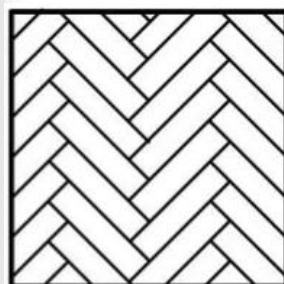
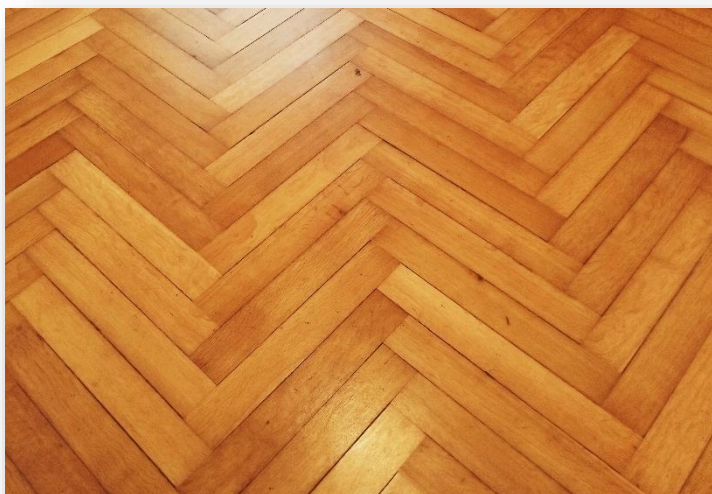




Les parquets de la Villa sont témoins des divers remaniements.

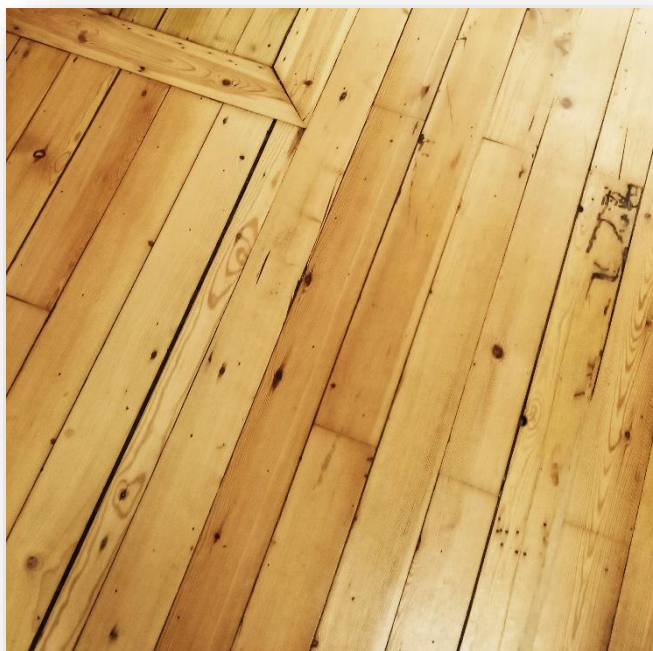
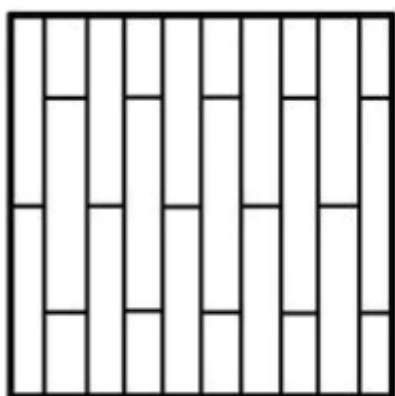
Jusqu'à peu recouvert par du lino, une nouvelle jeunesse leur a été offerte.

Le parquet du rez-de-chaussée situé dans le corps principal est en chêne sans nœuds et à « bâtons rompus » :



Celui-ci date probablement de l'origine du bâtiment, soit de la fin du XVIII^{ème} ou du début du XIX^{ème} siècle.

On remarque la différence de période de construction des pavillons avec le plancher qui est agencé en « coupe de pierre » et en pitchpin :



Celui des étages est encore recouvert.

Cependant, conformément à la plupart des belles demeures du XIX^{ème}, il s'agirait d'un parquet en sapin posé en « coupe de pierre ». Comme le parquet en pitchpin.





VI. La Villa – Maria dans son parc :

Ce genre de belle demeure comporte généralement un très beau parc boisé avec des arbres centenaires et certains rarissimes.

La Villa – Maria n'échappe pas à cela, et ce même si le parc que l'on peut admirer aujourd'hui est bien moindre que celui du XIX^{ème} siècle.

Tout d'abord, voici, en rouge, la délimitation de la propriété au début du XIX^{ème} :



La surface est d'environ 5,5 hectares. Les zones jaunes correspondent aux différentes entrées que possédait le domaine. Le parc est agencé à l'anglaise. Aujourd'hui, le parc contient environ 5000 centiares soit 0,5 hectare.





Sur cette carte postale de ~1902, on retrouve la mention « Villa Maria ». On remarque très bien une des entrées de la Villa Maria située à droite de la carte postale. Cette entrée est en tuffeau et de même style que le château...

Sur celle-ci datant des années 1950, où l'on voit les bâtiments de l'École Technique de la Salle (ETS), en bas se trouve la Villa-Maria. On aperçoit donc quelques-unes de ses dépendances avec une autre de ses entrées.





Après le rachat par la Congrégation, le parc est légèrement transformé et des photographies sont prises (1950) :



F. Chapeau, éditeur - Nantes
Photo M. Baud

1 - Nantes
PENSIONNAT SAINT-FÉLIX
La Vasque de l'île et la Vierge

6 - Nantes
PENSIONNAT SAINT-FÉLIX
L'Etang





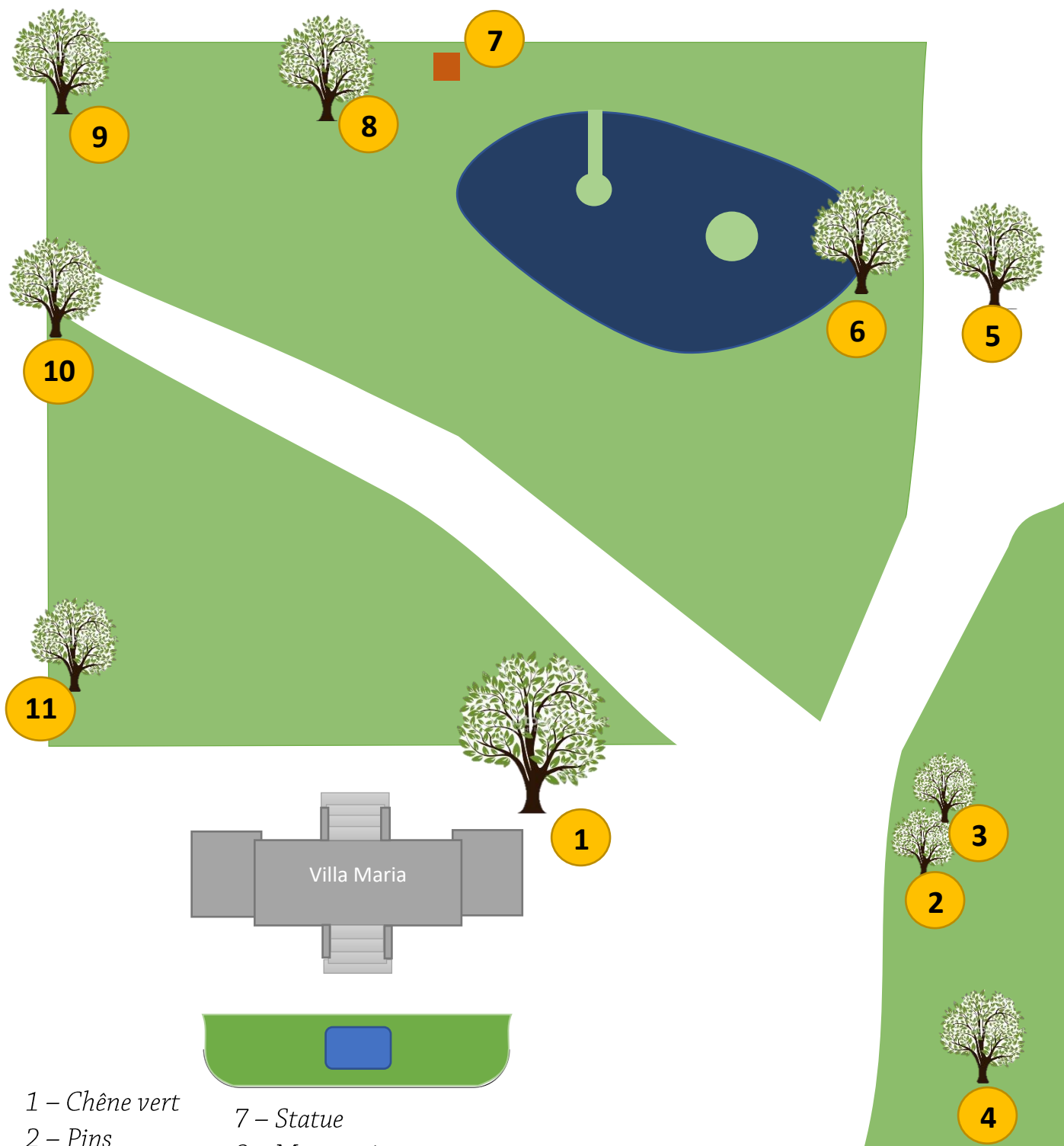
Ce parc est agrémenté de plusieurs bassins d'eau auquel des plantes aquatiques subsistent.

Ces divers aménagements sont artificiels et sont complétés par diverses essences d'arbres.





L'agencement du parc actuel est le suivant : (figurent uniquement les arbres les plus rares ou anciens).

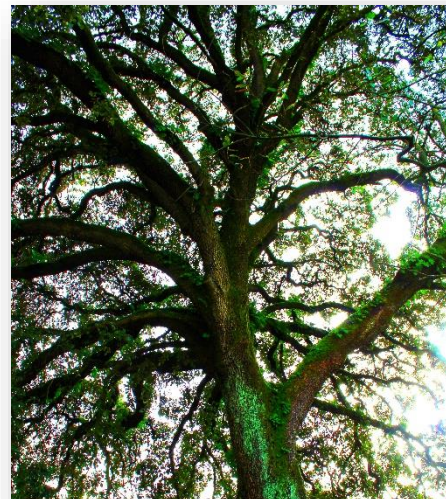


- | | |
|----------------|-----------------------------|
| 1 – Chêne vert | 7 – Statue |
| 2 – Pins | 8 – Marronnier |
| 3 – Magnolias | 9 – ... |
| 4 – Séquoia | 10 – Chêne rouge d'Amérique |
| 5 – Erable | 11 – Kaki |
| 6 – Tulipiers | |





Le Chêne vert



Les pins



Le séquoia





*La statue de Saint-Joseph :
Sur base en granit, puis pilastre en pierre reconstituée.
Enfin, la statue est en fonte.*



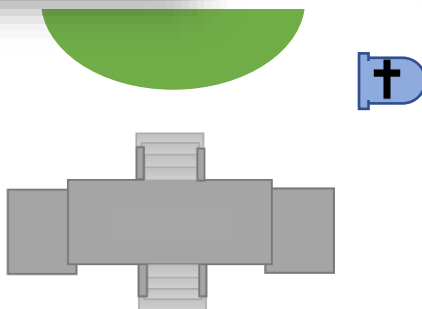


VII. Les dépendances ou communs :

Comme toute maison bourgeoise de campagne ou château, des bâtiments annexes destinés au personnel, aux chevaux, aux ateliers... sont présents sur le domaine.

Autrefois, se trouvait une chapelle ainsi qu'au moins trois bâtiments annexes.

*La **chapelle** du château se trouvait au nord-ouest de celui-ci. Aujourd'hui disparue, la seule trace de cette chapelle est une photo prise dans les années 1940 ainsi qu'une cartographie de 1954.*



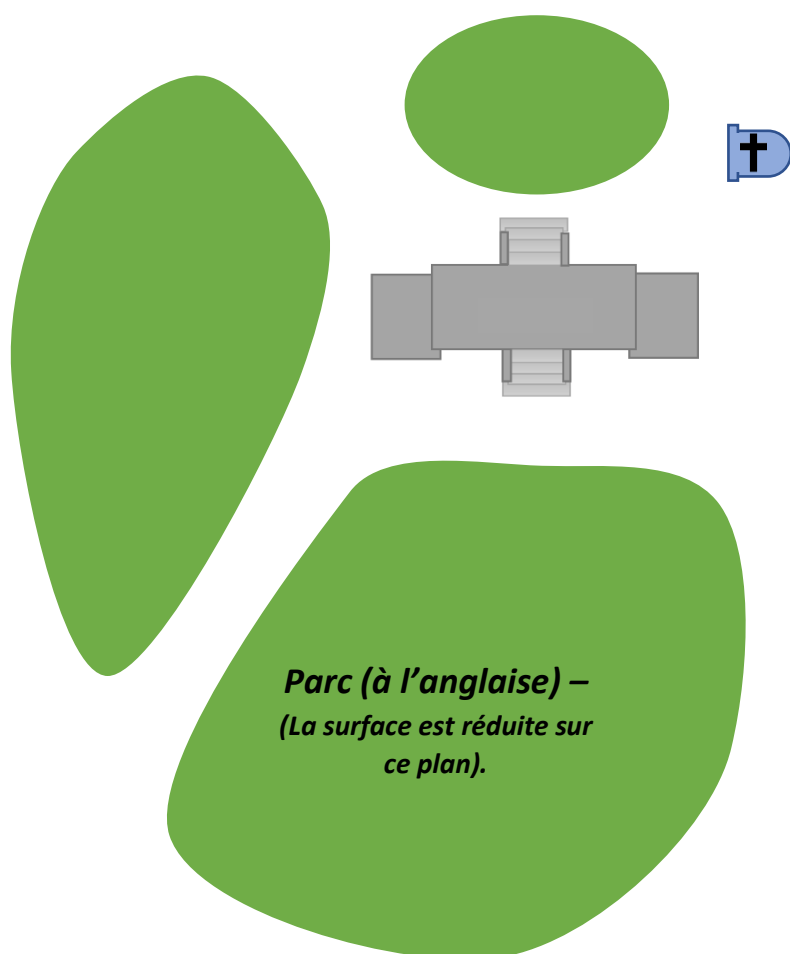


Le premier des trois autres bâtiments est toujours présent et se situe au sud-est de la propriété (il s'agit actuellement de l'accueil du campus). Ce petit bâtiment comporte des fenêtres cintrées, comme les portes de la Villa-Maria. On retrouve également, à l'intérieur, des plinthes et cimaises identiques à celles de la Villa.

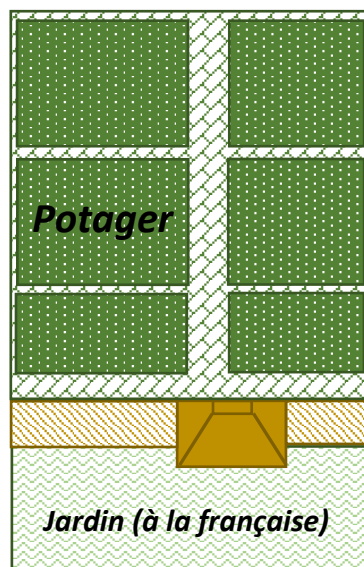


C'était, à l'origine, une maison qui jouxtait le potager clos d'un mur de pierre :

Le plan suivant a été réalisé d'après des photographies aériennes de 1923 (ne pouvant être présentées dans cet historique en raison de leur état).



La superficie du potager devait être d'environ 0,20 hectare. En sachant qu'en moyenne, un potager d'une superficie de 1 hectare peut nourrir une quarantaine de personnes, celui de la Villa – Maria pouvait nourrir entre 8 et 10 personnes. Parmi celles-ci se trouvaient les propriétaires et le personnel à l'année.





Le second et également toujours existant se situe au sud-ouest de la propriété (actuelle école primaire Villa – Maria). Ce bâtiment reprend vraisemblablement le style du château. Notamment par l'emploi de chainage sur tout le rez-de-chaussée. Ce bâtiment permettait de loger du personnel à l'étage.



>
*Cheminée en marbre
noir, à l'étage.
Typique des
cheminées destinées
au personnel.*



Le troisième bâtiment et aujourd'hui disparu se trouvait au niveau du bâtiment dit du « collège » qui longe la rue du Ballet. A la place de cet actuel bâtiment se trouvait également une entrée avec deux piliers. Cette entrée, au vu de sa taille, était davantage destinée au personnel et aux propriétaires mais rarement aux invités. On préférait faire passer les invités par l'entrée donnant sur l'actuelle rue Paul Bellamy ou sur la rue François Bruneau. Par conséquent, ils traversaient le parc et découvraient la Villa au fur et à mesure. La topographie faisait que le chemin montait vers la demeure, elle était située en hauteur.



Il est envisageable que d'autres dépendances se soient trouvées à la place de l'immeuble des années 1960 qui borde la rue François Bruneau...





VIII. Les piliers des entrées :

Actuellement, il est très difficile de retrouver des éléments provenant des piliers ou des porches qui auraient pu constituer les entrées.

Cependant, au niveau de l'actuelle école primaire Villa – Maria, se trouvent deux piliers très certainement déplacés lors de la construction de cette école en 1884.

De même que le château, ils sont en tuffeau. Le style est globalement identique aux travaux de ~1850 effectués au château. Deux entrées de part et d'autre de l'entrée principale sont présentes :



Les formes rectangulaires moulurées présentes sur les faces externes des piliers sont semblables à celles ces cheminées.

Deux chasse-roues devaient autrefois être placés de part et d'autre de l'entrée principale.

Enfin, les portes et l'entrée principale devaient être fermées par de grandes grilles en fer forgé.

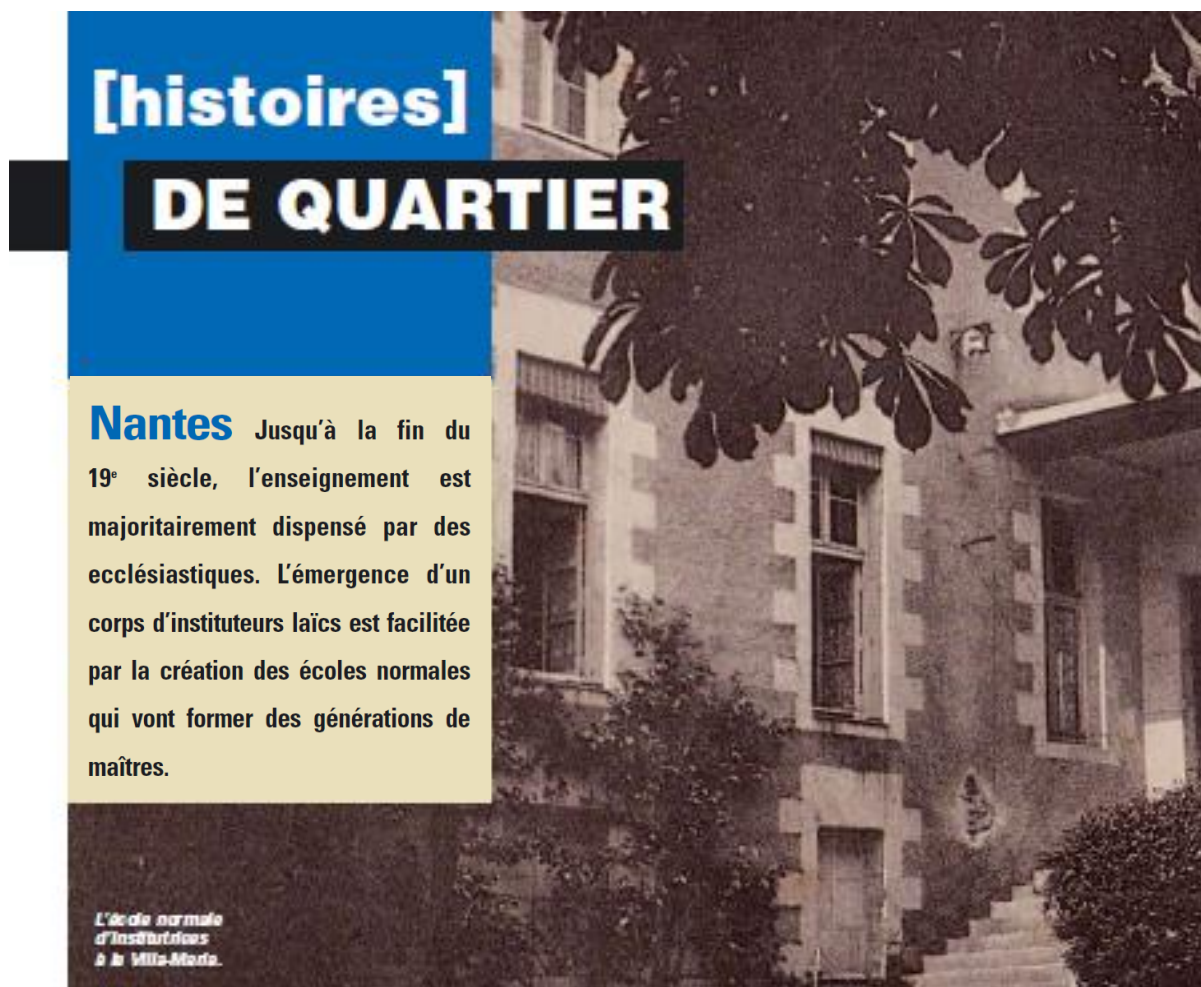




IX. Annexes :

L'école normale Villa – Maria :

Source : *Nantes au quotidien* – Mars 2009 – N°193 :



L'école normale de ancêtre de l'IUFM

La formation des maîtres laïcs reste inexistante jusqu'au règne de Louis-Philippe. Le premier projet d'une école normale primaire de garçons voit le jour sous l'impulsion du Conseil général. Le 29 juin 1831, celui-ci décide d'attribuer une somme de 6 800 francs pour la constitution d'un établissement à Nantes. La municipalité lui cède un terrain communal situé au nord de la ville, au Bois-de-Coulée au mois d'août

1832. Les travaux traînant en longueur, l'école ouvre temporairement ses portes dans un immeuble de la rue Petit-Pierre. Elle prend possession des bâtiments de la rue de la Coulée à l'achèvement du chantier en 1835, soit deux ans après que la loi Guizot ait rendu obligatoire l'existence d'une école normale dans chaque département français (28 juin 1833).

L'école normale se fixe comme objectif la formation

Nantes au quotidien – 26 - Mars 2009





Nantes,

d'instituteurs pour toutes les communes du département. Les élèves sont sélectionnés selon des critères peu sévères : ils doivent savoir lire et écrire "correctement", posséder les "premières notions" de calcul et de grammaire et avoir une connaissance "suffisante" de la religion. Le normalien suit un cursus de deux années au terme duquel il passe un examen validé par un brevet. L'école est gérée par un

directeur soumis à l'autorité d'une commission de surveillance comprenant des représentants du Conseil général. Celle-ci contrôle tout à la fois le fonctionnement et le budget de l'école mais également le contenu des cours.

En 1840, l'académie de Rennes décide de regrouper les écoles normales bretonnes dans un établissement interdépartemental. L'école nantaise ferme alors ses portes et ses élèves prennent la direction de Rennes. Il faut attendre le 26 juillet 1870 pour que le ministère de l'Instruction décide de créer une nouvelle école en Loire-Inférieure et plus précisément à Savenay. Suite au transfert en 1868 de la sous-préfecture de cette commune vers Saint-Nazaire, le Conseil général et la préfecture avaient, en effet, promis d'y établir l'école normale. C'est dans un ancien couvent que s'effectue la première rentrée en 1872. Très vite, l'établissement souffre d'un réel isolement et de faibles moyens. La situation sanitaire est déplorable et une épidémie de tuberculose affecte les élèves. On recense ainsi 20 décès entre 1899 et 1907 ! Dès lors, les parents d'élèves, la section nantaise de la Ligue des droits de l'homme et des personnalités comme le docteur Rappin, conseiller municipal de Nantes, demandent le transfèrement des normaliens vers la cité des ducs. Mais cette proposition est rejetée par l'assemblée départementale qui opte pour la reconstruction de l'école à Savenay (1912).

L'école normale de jeunes filles à la Villa-Maria.

Nantes ne reste pas dépourvue d'un établissement de formation de maîtres. La loi du 9 août 1879 oblige désormais les départements à se doter d'une école normale pour jeunes filles. Dans le département, un cours de ce type avait déjà été créé dès 1849 à Campbon et confié aux sœurs de la communauté religieuse de Saint-Gildas-des-Bois. Un choix qui prouve les réticences de beaucoup à engager une véritable politique de laïcisation. De fait, le Conseil général se montre peu enclin à ouvrir "un établissement où est banni l'enseignement religieux". L'école est fi- ➤

"Former des bons esprits et des âmes vaillantes."

Nantes au quotidien - 27 - Mars 2009





► nalement aménagée dans un ancien pensionnat de la rue Charles-le-Goffic, la Villa-Maria. Les bâtiments s'élèvent sur 6 778 m² au milieu d'un parc boisé. Les travaux débutent en 1883. Le rez-de-chaussée sur-élevé comprend une galerie qui dessert quatre salles de classe, le réfectoire et la cuisine. Les deux étages sont aménagés en dortoirs et en logements pour le personnel. La première rentrée solennelle s'effectue le 15 novembre en présence des sommités de la Ville et du Département. Le soir, le préfet offre un banquet auquel participent les 30 élèves de la promotion. Ces dernières sont prises en charge par la première directrice, mademoiselle Moret. La formation dure trois années durant lesquelles les élèves suivent des cours de littérature, de philosophie, d'histoire-géographie, de sciences naturelles, d'art et culture, de formation morale et pratiquent des exercices physiques. En 1884, une école primaire de 2 800 m² est annexée à l'établissement et, en 1886, une petite maison à un étage est achetée afin de loger la directrice.

Durant la Première Guerre, la Villa-Maria accueille un hôpital militaire avant d'être concédée aux Américains en 1917. Les cours reprennent normalement en 1918. Les moyens sont chiches. Les rayons de la bibliothèque ne sont guère fournis tout comme le matériel pédagogique. Les sanitaires sont vétustes et le confort spartiate. La tuberculose frappe également l'école et deux élèves meurent en 1927. Fort heureusement, le parc offre aux normaliennes un espace de respiration et de détente apprécié. Chaque année, le nombre d'élèves intégrant l'école est fixé par le ministère. En 1892, ce sont 12 jeunes filles qui sont admises, 20 en 1909 et 14 en 1913. En 1901, l'école compte 53 élèves réparties dans les trois classes (19 en première année, 18 en deuxième et 16 en troisième). Les résultats aux examens sont, selon les directrices, "satisfaisants". L'encadrement se réjouit de former "des bons esprits et des âmes vaillantes". Ce sont en moyenne une quinzaine de jeunes femmes qui, chaque année, décrochent leur brevet supérieur et garnissent ainsi les rangs des institutrices laïques. Le travail de formation porte ses fruits. Dès la rentrée 1913, l'enseignement primaire public a rattrapé son retard : on

compte 565 écoles communales comptant 1 004 instituteurs des deux sexes contre 346 écoles libres qui emploient 1 069 maîtres.

Les écoles normales supprimées sous l'Occupation. Durant l'Occupation, le régime de Vichy, qui cherche à reprendre en main l'Éducation, supprime les écoles normales par le décret du 15 août 1941. Elles sont remplacées par des instituts de formation professionnelle. La Villa-Maria est en partie réquisitionnée par les autorités allemandes. La majeure partie des élèves doivent se replier vers le collège Guist'hau. À la Libération, les écoles normales sont rétablies. Les normaliennes réintègrent la Villa-Maria au mois de septembre 1945 et l'école rouvre ses

portes le 1^{er} décembre. L'établissement est rénové et agrandi dans les années 1950. Les effectifs et le cursus évoluent considérablement en raison des réformes de l'Éducation et de l'augmentation spectaculaire du nombre d'élèves scolarisés. Auparavant, une normalienne pouvait intégrer l'école après le collège et y préparer son baccalauréat. Après 1969, c'est un concours accessible aux bacheliers qui sanctionne l'admission dans l'établissement. Surtout, la fusion



La Villa-Maria se transforme en hôpital militaire pendant la Première Guerre mondiale. Sous l'Occupation elle est réquisitionnée par les autorités allemandes.

des deux écoles normales va enfin s'effectuer. Après la nomination d'un directeur unique en 1977, l'école de Savenay est fermée en 1987 et les garçons s'installent à la Villa-Maria qui abrite désormais une école normale départementale. Cette dernière disparaît en raison de la création de l'Institut universitaire de formation des maîtres (loi du 10 juillet 1989) qui s'installe près des facultés. Les bâtiments de la Villa-Maria sont fermés le 22 juillet 1993. Le Conseil général cède l'ensemble des murs à un promoteur immobilier qui les rase en 2000 pour construire un immeuble de standing.

Christophe Belser

Sources :

Annales de Nantes et du Pays Nantais.

● *La route de Rennes : de l'École normale au pont du Cens, n°282, 2001.*

● *L'école normale d'institutrices, n° 106, 1957.*

● *Archives municipales.*

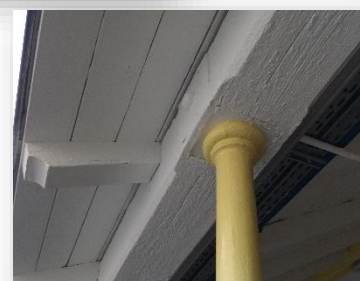
● *Collection Thomas, Cartophiles du pays nantais.*





L'école primaire Villa – Maria :

C'est une annexe de l'école normale. Cette école a été bâtie en 1884 et un de ses bâtiments est antérieur (il s'agissait d'une dépendance de la Villa – Maria (château)).





Le pensionnat Saint Félix de la Congrégation Saint Gildas :

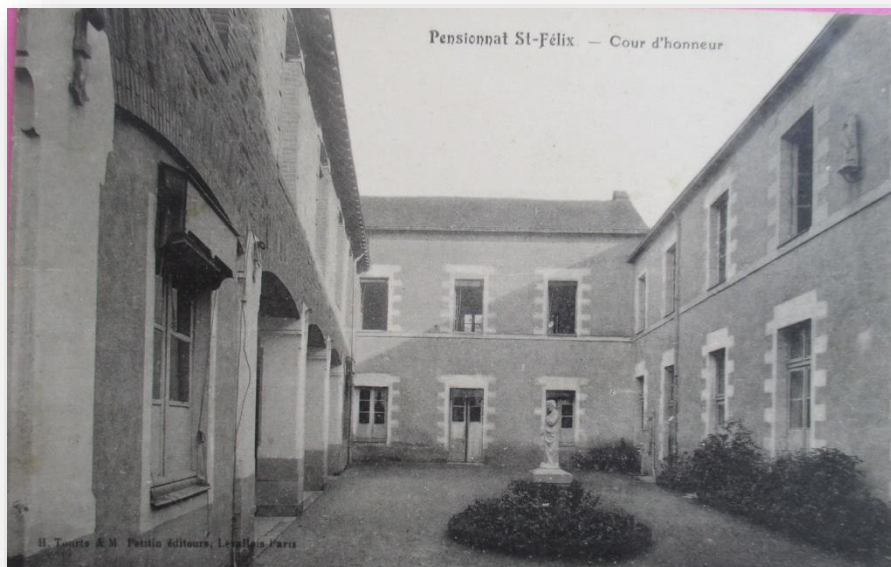
Ces bâtiments occupent la partie ouest du domaine depuis 1854. Un petit muret de pierre sépare alors la propriété de la Villa – Maria de celle du pensionnat.

Voici un petit historique repris d'un document réalisé par une sœur de la Congrégation le 6 Mars 1955 :

- 1854 : La Maison s'ouvre par les religieuses de St Gildas des Bois avec deux classes.
- 1870 : Monsieur le Curé pense aux petites pauvres de sa paroisse. Pour elles, deux classes gratuites viennent s'ajoutées aux deux premières.
- 1890 : Fondation d'un internat avec cours complémentaire. On commence à préparer le brevet élémentaire.
- 1895 : Les tous petits auront eux aussi leur place chez nous. Garçons et fillettes montent ensemble aux gradins.
- 1909 : Mais un vent d'impiété a soufflé sur notre pays. Plus de crucifix à l'école, pas davantage de cornettes ... ! La maison est fermée (glas) rideau – La bonne mère quittera le cher costume... ! Mais les petites filles de France apprendront à aimer le Bon Dieu Et l'école continue.
- 1931 : La vie est dure ... Chacun songe à mettre un métier dans la main de ses enfants. Ouverture d'un cours technique par ma chère sœur St Lévy de Jésus. On y formera des maitresses de maison et des employés de bureau.
- 1942 : Le Brevet Élémentaire semble prêt à disparaître : On ouvre un cours secondaire pour préparer nos jeunes filles au Baccalauréat.
- 1943 : Bombardements – (Rideau). Les bombes pleuvent sur la ville. La maison est envahie par Trésorerie Générale. Il faut partir ... Montbert en la Planche nous accueillent avec grande bienveillance.
- 1945 : Les hostilités se terminent enfin.... Nous pourrions maintenant regagner Nantes. Mais la Trésorerie est toujours là ... ! C'est une nouvelle dispersion dans tous les coins de la paroisse.
- 1950 : Les nouvelles constructions s'achèvent. Nous sommes enfin chez nous ... ! C'est heureux car chaque année les élèves arrivent plus nombreux.... 30 classes ne seraient pas de trop pour les contenir toutes.
- 1955 : Gloire au Seigneur.

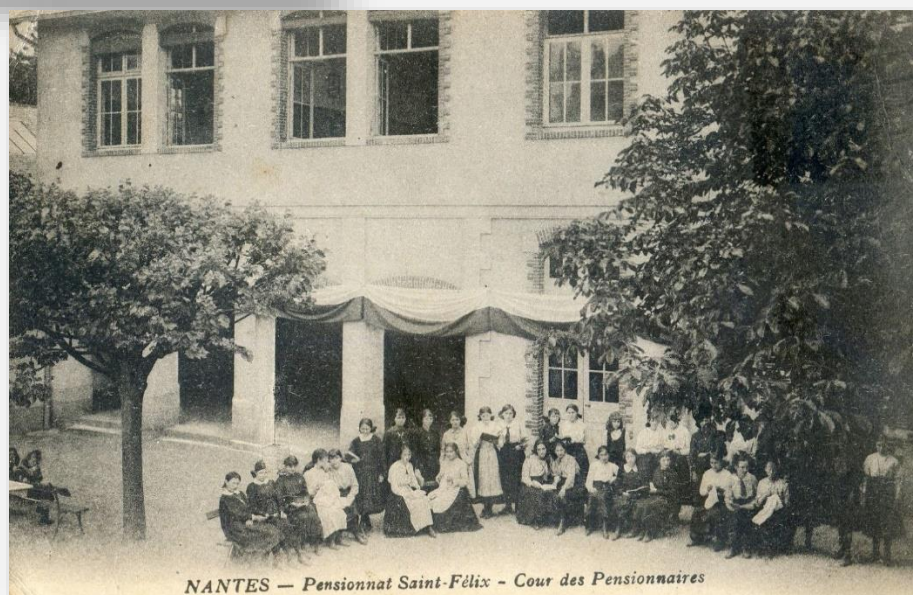
Quelques cartes postales du début du XX^{ème} siècle (1900 – 1930) :





< La cour d'honneur

La cour des pensionnaires >



< La cour d'honneur





< Un des bâtiments qui était probablement une des dépendances de la Villa - Maria



La toute première salle de classe ! >





< Le réfectoire

La chapelle >



Pensiennat St-Félix — La Chapelle



< Le parloir





^ Un cours de « Maitresse de maison ».



Pensionnat St. Félix - Bénédiction des classes - 20 décembre 1950 -





L'essor de St Félix :

L'Essor de l'Amicale de Saint Félix pratique la gymnastique ainsi que la danse.

Voici l'emblème de l'Essor et des danseuses sur le perron sud du château en 1952.



L'Essor dans le parc de la Villa – Maria - 1950 ∧

Des élèves du pensionnat sur le perron – 1960 ∨



L'Essor sur le perron sud. Ils viennent de remporter une coupe ! – 1950 ∧ ∨





L'histoire de la Villa – Maria est intimement liée à celle de Saint Félix depuis 1950. Le parc est source de moments agréables et de détente. Des spectacles sont organisés, des danses, des crèches vivantes, de grands évènements de jour comme en soirée !

La Villa – Maria est très appréciée par les pensionnaires et les sœurs. Par sa belle architecture, elle contribue à la beauté du parc. Le perron sud devient alors le lieu idéal pour les prises de vues d'honneur.

Jusqu'aux années 1990, les sœurs entretiennent à merveille le parc. On y trouve beaucoup de fleurs.

Le rachat de la Villa – Maria à Madame GEFFRIAUD en 1949 a mis, dès 1950, cette demeure au cœur de l'établissement presque centenaire.





La vie d'Elisa PRIET :

Ouvrage réalisée en 1875, édité par Impr. de Ve Mellinet (Nantes)



MADemoiselle
ÉLISA PRIET.

L'année 1802 a vu naître, à Paris, cette femme si distinguée à tous égards, que nous regrettons à de si justes titres. Sa mort laisse un vide immense dans le monde de l'éducation, où elle occupait une des premières places, depuis plus de quarante ans. C'était une de ces grandes âmes que l'on voudrait pouvoir retenir ici-bas pour le bonheur de tous, et dont la mémoire, du moins, restera vivante et entourée de reconnaissance et d'admiration.

De bonne heure, Mlle Priet fut privée des soins maternels ; une sollicitude plus virile sut lui imprimer ce cachet d'énergie et de dignité que nous lui avons connu. A la fin de sa carrière si bien fournie, elle se plaisait encore à évoquer le souvenir de son père, avec ces accents qui révèlent combien ont été profondes son affection et sa confiance : « Mon Père, nous disait-elle, ne voulait rien en moi de puéril ni de mesquin ; il ne m'eût point souffert ces sensibleries ni ces petites vanités qui, dans les jeunes filles, étouffent trop souvent les plus belles qualités. Il me voulait au-dessus de tout cela, au-dessus de moi-même, toujours prête pour le devoir et toujours prête pour la vertu. »

Qui ne retrouve dans les fermes linéaments de cette mâle direction ce qui fut le trait le plus caractéristique de cette belle et noble vie ? Le devoir, toujours le devoir ! Le pratiquer elle-même avec un héroïsme constant, enseigner aux autres à l'embrasser avec courage, tel était le premier, comme le dernier mot de son plan d'éducation ; tel était le secret de cette unité d'action que l'on retrouve à toutes les époques de son existence.

Où puisait-elle, où enseignait-elle à puiser la force et l'onction nécessaires pour cette lutte quotidienne du devoir ?

Tous le savent ; c'est dans cette foi vive, ardente, vraiment catholique, dont le reflet ne s'éteindra de sitôt. Et le remède aux blessures de la vie, où le cherchait-elle ? Où enseignait-elle à le chercher, si ce n'est dans la charité, vertu qui, chez Mlle Priet, n'a pas connu de limites ?

Qui pourrait dire tout le bien qu'elle a semé sur sa route ?

Quelle infortune a-t-elle jamais rebutée ? A quelle œuvre a-t-elle refusé son concours ? Quelle riche moisson doit recueillir en ce moment sa belle âme ! et quel concert unanime s'élève de toutes parts, à la louange de ce cœur généreux, jusqu'à une sainte profusion !

Nous l'eussions trouvée, pratiquant déjà toutes ces vertus, dans le pensionnat de Mlle Jacob où elle débuta dès l'âge de dix-huit ans. Jamais sous-maîtresse ne fut plus exacte, plus dévouée, plus zélée à procurer le bien et la prospérité d'une maison d'éducation.

Vers l'âge de vingt-quatre ans, Mlle Priet entre, pour son propre compte, dans cette utile carrière de l'enseignement.





L'estime et la confiance lui amènent bientôt les enfants des familles les mieux posées. Education parfaite, instruction solide non moins que brillante, on trouvait dans cette belle institution, aussi bien ce qui satisfait la piété la mieux entendue que le goût le plus délicat et la sollicitude la plus vigilante.

Qui sut jamais mieux former l'âme, le jugement et l'esprit de ses élèves ? Son cœur de mère, ouvert à toutes les nobles inspirations, débordait sur cette jeunesse d'élite ; son jugement si droit, si sûr, si modeste, en même temps, reste, après de longues années, la règle de conduite des anciennes, comme elle restera celle de ses élèves plus nouvelles. Son esprit si prompt à saisir le vrai côté des choses excellait à revêtir sa pensée d'une forme imagée qui en doublait le charme. Sa parole vive, gaie, pleine d'entrain, abondait en mots délicats, en saillies brillantes, en réparties fines mais toujours charitables, aussi était-elle admirée et chérie de tous.

Personne comme Mlle Priet ne savait organiser une fête, inventer ces mille plaisirs innocents qui recréent et attachent ; mais il faut le dire, le plaisir le plus grand, le mieux goûté, c'était d'être près d'elle, de se tenir sous son regard si pénétrant et si aimé. On la voyait, les soirs d'été, se promener avec les enfants dans le jardin ; le pensionnat tout entier l'entourait ; c'était à qui l'approcherait de plus près. Elle seule ignorait le charme qu'elle répandait autour d'elle.

Elle était d'une justesse rare dans l'appréciation des caractères. Née évidemment pour l'œuvre si délicate de l'éducation, elle n'a jamais reculé devant rien de ce qui pouvait assurer le succès de sa mission. Que de bons conseils donnés à ses chères enfants ! à celles surtout qui devaient échanger bientôt les devoirs si faciles de la pension, pour les devoirs plus sérieux de la famille et du monde ! Et quand on l'avait quittée, son œuvre n'était point terminée encore ; elle la continuait aussi longtemps qu'elle la croyait utile, et qu'elle la voyait bien reçue.

Avec une intelligence qui n'avait d'égale que son activité, elle donnait aux études une impulsion toujours soutenue ; s'occupant elle-même des moindres détails, faisant avec un tact exquis et une rare érudition, le difficile discernement de ce qui est le plus convenable pour cette chère jeunesse.

Vers 1852, comblée de témoignages d'estime, de récompenses académiques, entourée toujours d'une brillante couronne de jeunes filles, Mlle Priet renferme dans les délicieuses solitudes de Villa-Maria, ce bouquet dont elle était elle-même la fleur la plus remarquable. Quel parfum ne se répandit pas aussitôt dans sa nouvelle paroisse de Saint-Félix ! Quelle vie, quelle animation pour le bien n'y amène-t-elle pas !

Quel zèle ne déploie-t-elle point, pendant plus de vingt ans, pour la beauté, pour la solennité du culte ? N'est-ce pas, du reste, dans l'exercice de ce zèle, dans la disposition de ce reposoir qu'elle aimait tant à préparer à son Sauveur, à l'occasion de la Fête-Dieu, qu'elle a noué le dernier anneau de cette chaîne sublime qui devait la réunir pour toujours à Celui qu'elle avait si fidèlement aimé et si courageusement servi !

Le lendemain, en effet, éclatait comme un coup de foudre, le mal cruel qui, le 13 juin dernier, l'a ravie à notre affection si justifiée !

La religion lui a prodigué ses suprêmes consolations, et c'est dans les bras de l'Ange que son noble cœur s'était en quelque sorte préparé, qu'elle a rendu le dernier soupir.

Comment, unis à tant d'autres regrets non moins légitimes, n'emporterait-elle pas ceux de toutes les institutrices qui lui avaient confié les premières destinées de leur association naissante ? Toutes aiment à redire avec quelle admirable modestie elle avait accepté cet honneur et cette marque de confiance d'être leur première présidente. Elle a su prouver une fois de plus, dans ce poste de dévouement, que rien n'est humble comme le vrai mérite. Ne songeant qu'à s'effacer, à mettre les autres en avant ; ne se réservant que la part, il est vrai bien douce, et qui lui allait si bien, de consoler, d'encourager, de dilater celles qu'elle appelait ses filles, et qui n'oublieront jamais une telle mère ; qui ne perdront jamais de vue un modèle aussi accompli de toutes ces vertus d'abnégation, de charité, de religion, sans lesquelles la science humaine restera toujours impuissante à procurer la véritable et solide éducation de la jeunesse chrétienne.





Délibérations du département sur la Villa – Maria :

Ouvrage réalisé en 1883 par le Conseil Général de Loire-Inférieure (Loire-Atlantique)

Disponible en intégralité sur les archives de la Bibliothèque Nationale de France, côte n° : 4-LK16-142.

Ecole normale d'institutrices de Nantes.

Par suite de la convention conclue entre le département et M. Bouvier, propriétaire de la Villa-Maria, route de Rennes, à Nantes, l'école normale d'institutrices doit être installée dans cette propriété. L'emplacement est bien choisi ; c'est un **vaste domaine s'étendant sur un plateau bien aéré, planté de beaux arbres, pourvu d'un vaste jardin potager ; on y accède par une avenue ouvrant sur la route de Rennes ; il est assez près de la ville pour bénéficier de toutes les facilités d'approvisionnement** ; la surveillance et la direction administratives, pourront s'y exercer avec la sollicitude que réclame une telle institution ; et les familles des élèves, pour lesquelles Nantes est un centre où les appellent leurs affaires et où les conduisent tant de voies de communication, apprécieront certainement les bienfaits d'une telle résidence, car elle leur rendra beaucoup plus faciles qu'elles ne l'étaient à Campbon, les relations avec leurs enfants ; et ce contact avec leurs parents, avec leur mère, est un avantage moral que l'on doit s'estimer heureux d'avoir pu procurer à nos futures institutrices. Aussi le nombre des aspirantes boursières, qui quelquefois, pour le cours normal de Campbon, était à peine égal à celui des bourses vacantes, a-t-il, dès cette première année, atteint le chiffre de 40. M. le Ministre, pour peupler de suite l'école, a autorisé l'admission de 30 élèves, tant en première année qu'en seconde, et 5 élèves-maîtresses de Campbon ayant leurs places réservées à Nantes, 25 nouvelles élèves-maîtresses vont entrer à l'école en octobre 1883.

Les travaux d'agrandissement et d'appropriation des bâtiments sont poussés avec activité ; et malgré l'exigüité de la somme allouée, les aménagements indispensables pour un premier effectif de 30 élèves seront terminés en octobre ; il restera encore bien des compléments à faire pour que l'installation de l'école réponde à tous les besoins essentiels. Mais le Conseil général ne voudra pas certainement laisser l'œuvre imparfaite, et il ne refusera pas les suppléments de dépense nécessaires. Quand tout sera en état, le département de la Loire-Inférieure sera pourvu d'une école normale d'institutrices fort convenable à tous égards.

Dans sa séance du 23 août dernier, le Conseil général a décidé qu'il y avait lieu d'accepter les conditions offertes par M. Bouvier, pour la location de la propriété de la Villa-Maria, sise à Nantes, route de Rennes, en vue de l'installation d'une école normale d'institutrices, et il a renvoyé à la Commission départementale le soin d'étudier la rédaction du bail et toutes les questions de détail relatives à l'affaire.

Il s'était produit, malheureusement, un malentendu sur les conditions demandées par M. Bouvier, pour la location de son immeuble, de sorte qu'il n'a pas été possible d'arriver immédiatement à une entente avec lui. Ce n'est qu'à la date du 3 février que cet accord est intervenu. Le projet de bail préparé ensuite a été accepté par la Commission départementale dans sa séance du 7 mars. Le bail définitif est reproduit ci-après :

Entre les soussignés :

M. A. Catusse, préfet de la Loire-Inférieure, etc., d'une part ; Et M. Bouvier, maître couvreur, demeurant à Nantes, passage Raymond, d'autre part, a été convenu ce qui suit :

M. Bouvier loue au département, pour trois, six ou neuf années, avec faculté de résiliation pour le preneur à l'expiration de chacune des deux premières périodes triennales, en prévenant le propriétaire six mois à l'avance, au département de la Loire-Inférieure, qui accepte ;





Une propriété dite la « Villa-Maria, » sise à Nantes, ayant accès sur la route nationale n° 137 (route de Rennes) par une allée plantée d'arbres et comprenant un grand jardin paysager avec bâtiments d'habitation et autres en médiocre état, vers le chemin du Croisic, ainsi qu'il résulte du procès-verbal d'état de lieux dressé par M. l'Architecte du département, contradictoirement avec le propriétaire et qui demeurera annexé au présent acte, et un jardin potager joignant la propriété appartenant précédemment à Mme Marcé, le tout d'une contenance de 6,778 mètres carrés environ, avenue non comprise, et délimité comme suit:

Au Nord, chemin du Ballet et place du Croisic ; à l'Est, M. Breidenbach ; au Sud, ancienne propriété Marcé, l'allée plantée ci-dessus mentionnée et Mme Suzer ; à l'Ouest, le chemin du Croisic ;

Pour le département en jouir telle qu'elle se poursuit et com porte, avec toutes ses dépendances sans aucune réserve.

Le point de départ du présent bail est fixé au 1er février 1883 ; mais à raison du long délai pendant lequel M. Bouvier a tenu sa propriété à la disposition du département sans avoir pu, par suite, en retirer un revenu, il lui sera alloué à titre d'indemnité une somme de 2,500 fr., laquelle sera payée au même moment que le premier terme de la location.

Le présent bail est fait aux conditions suivantes :

1 - Le département paiera à M. Bouvier, en deux termes semestriels égaux, le 1er février et le 1er août de chaque année, un prix de location fixé à 5,000 fr. pour chaque année, pour le premier paiement semestriel avoir lieu le 1er août 1883 et continuer ainsi de terme en terme jusqu'à l'expiration du présent bail.

2 - Le département paiera en outre les contributions des portes et fenêtres afférentes audit immeuble et l'impôt foncier afférent aux nouvelles constructions projetées, et supportera les droits de timbre et d'enregistrement occasionnés par le présent acte ;

3 - M. Bouvier s'engage à laisser le département exécuter dans la propriété de la Villa-Maria tous les travaux qu'il-jugera nécessaires pour l'installation d'une école normale d'institutrices qui y est projetée. Ces travaux resteront en fin de bail la propriété de M. Bouvier. Le département n'aura pas dès-lors à remettre les lieux en leur état primitif à l'expiration de ce bail ;

4 - M. Bouvier s'engage également à faire effectuer lui-même ces travaux sous la direction de l'Architecte désigné par le département et conformément aux plans et devis qui lui seront fournis, jusqu'à concurrence d'une somme de 60,000 fr. dont il fera l'avance au département ;

5 - Dans le cas où ces travaux seraient exécutés ainsi qu'il est dit au paragraphe 4, le prix du bail serait augmenté dans la proportion de dix pour cent (5 % pour intérêts et 5 % pour amortissement) du montant de la dépense. Cette augmentation commencerait à courir deux mois après que les travaux auraient été entrepris, et le chiffre en serait fixé lors du règlement du décompte de ces travaux. Il est entendu que si le bail a une durée de neuf ans, la somme correspondante aux dix pour cent du montant desdits travaux sera payée à M. Bouvier pendant neuf années également ;

Dans le cas où le bail serait résilié à l'expiration de la première ou de la seconde période triennale, le département rembourserait à M. Bouvier le montant de son avance, déduction faite de l'amortissement opéré. Mais si le bail est continué au-delà de six années, il est convenu qu'à l'expiration de cette 3e période triennale, M. Bouvier n'aura droit, en fin de bail, à aucune indemnité, ni à aucun remboursement en plus des dix pour cent qu'il aura continué à recevoir annuellement ainsi qu'il est dit au paragraphe 5.





CLAUSE ADDITIONNELLE.

Dans le cas où le département voudrait acquérir la propriété de la Villa-Maria, M. Bouvier s'engage à la lui vendre à une époque quelconque pendant la durée du présent bail, moyennant le prix de 100,000 fr. Mais il lui serait tenu compte, en outre de ce prix, du montant de son avance, déduction faite de l'amortissement déjà effectué.

En cas de vente, si l'acte est authentique, il sera rapporté par Me Guitton, notaire ou son successeur.

Fait double, etc.

Le département aura donc, au premier août prochain, à payer 5,000 fr. à M. Bouvier. Pour pouvoir effectuer ce paiement, il est nécessaire d'inscrire au budget un crédit spécial. A défaut d'autres ressources, ce crédit me paraît pouvoir être prélevé sur celui de 25,000 fr. alloué au sous-chapitre II du budget de 1883 pour les travaux de grosses réparations de la toiture de la Préfecture. Ce prélèvement pourra être rétabli soit au budget rectificatif de 1883, soit au budget primitif de 1884. J'ai l'honneur de vous proposer d'approuver cette combinaison.

Il est donc possible maintenant de s'occuper des travaux à faire à la Villa-Maria pour l'installation de l'Ecole normale. Dans sa séance du 3 février, la Commission départementale m'a donné plein pouvoir pour traiter, à cet effet, au mieux des intérêts du département, soit en mettant les travaux en adjudication, soit en traitant de gré à gré avec M. Bouvier.

Le Conseil général a décidé, dans sa séance du 28 août dernier, que l'on affecterait aux frais d'acquisition du mobilier de l'école normale d'institutrice une somme, de 30,000 fr. à prélever sur le reliquat disponible de l'emprunt de 825,000 fr. autorisé par la loi du 9 août 1879, pour les dépenses de l'instruction primaire et la construction des maisons d'école. Je vous propose de rattacher ce crédit au budget, de 1883.

Il ne m'est pas possible de vous soumettre dans la session d'avril le devis du mobilier de l'école normale. Je vous prie de vouloir bien déléguer à votre Commission départementale le soin de l'approuver dès qu'il aura été dressé et d'autoriser l'achat des objets nécessaires.





X. Remerciements :

L'aboutissement d'un tel historique n'aurait été possible sans certaines personnes et organismes.

Je tiens donc à remercier :

- Monsieur BOURGOUIN David (directeur de l'ensemble Saint Félix – La Salle).*
- Madame MARTIN Émilie (chargée de communication de l'ensemble Saint Félix – La Salle).*
- Monsieur ROCHETEAU Philippe (responsable pastorale de l'ensemble Saint Félix – La Salle).*
- Monsieur VIAUD Christophe (école primaire Villa – Maria).*
- les archives de la Congrégation de Saint Gildas des Bois et particulièrement Madame JUDIC Monique.*
- les archives départementales de Loire-Atlantique.*
- la Bibliothèque Nationale de France.*



À suivre ...

